



Mémoire présenté au ministère des Finances du Québec dans le cadre des consultations prébudgétaires 2023

présenté par

L'Association québécoise des Salons du livre (AQSL)

février 2023

TABLE DES MATIÈRES

Présentation de l'Association québécoise des Salons du livre (AQSL)	3
Les Salons du livre	5
Enjeux post-pandémiques	7
Loi sur le statut de l'artiste	9
Recommandations	10
ANNEXE 1 : Liste des événements annulés, virtuels ou adaptés pendant la pandémie	12
ANNEXE 2 : Liste des Salons du livre membres de l'AQSL	13

Présentation de l'Association québécoise des Salons du livre (AQSL)

- 1) L'Association québécoise des Salons du livre (AQSL) est un OBNL qui regroupe neuf Salons du livre œuvrant sur le territoire québécois, soit au Saguenay–Lac-Saint-Jean, en Estrie, à Rimouski, à Montréal, en Outaouais, à Trois-Rivières, à Québec, sur la Côte-Nord et en Abitibi–Témiscamingue.
- 2) Créée en 1979 afin de faciliter les échanges et la concertation entre des organisations qui ont en commun la promotion du livre et de la lecture, elle a pour objectif d'informer et de soutenir les Salons du livre dans la réalisation d'événements d'envergure favorisant la rencontre et la découverte auprès de différents publics.
- 3) Les actions de l'AQSL se concentrent autour des aspects suivants :
 - a) La représentation des Salons du livre membres auprès des pouvoirs publics et de différents interlocuteurs du milieu du livre ;
 - b) La négociation d'ententes collectives ;
 - c) La valorisation des Salons du livre en tant que moyens de promotion, de commercialisation et de mise en valeur du livre et de la lecture, ainsi que lieux de rencontre privilégiés entre les professionnel·le·s du milieu du livre et le public de chacune des régions ;
 - d) Le soutien aux membres par le partage d'informations et d'expertises, la mutualisation d'outils, la concertation et la mise en place de projets collectifs fédérateurs pour les Salons et le milieu du livre¹.
- 4) L'AQSL favorise la mise en commun des savoirs, la collaboration et la cohésion entre les membres. Elle participe, avec différents partenaires du milieu, à la mise en place d'initiatives visant la promotion de la lecture et de la littérature québécoise en plus de se lier à eux pour répondre de manière concertée à des enjeux d'actualité (actions pour un milieu sain et sécuritaire, lecture comme priorité nationale, etc.).
- 5) L'AQSL présente ce mémoire au ministère des Finances afin de demander une bonification du financement des Salons du livre membres, visant à les aider à faire face aux enjeux liés au contexte post-pandémique et à supporter la négociation d'ententes collectives avec l'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ) en réponse aux exigences de la nouvelle Loi sur le statut de l'artiste.

¹ À titre d'exemple, l'AQSL est en cours de réalisation d'une base de données mutualisée, laquelle promet de simplifier la participation des exposant·e·s aux différents événements organisés.

- 6) L'AQSL demande également une bonification des programmes d'aide aux éditeurs et aux éditrices visant à favoriser leur participation aux Salons du livre dans un contexte d'augmentation des coûts, afin de maintenir la richesse et la diversité de l'offre au public lors des événements.

- 7) Finalement, l'AQSL demande une bonification du soutien aux auteurs et autrices visant à stimuler leur participation aux activités des Salons du livre, principalement ceux qui ont lieu en régions éloignées, afin de favoriser un accès équitable aux artistes et à la littérature à toutes les populations du Québec, quels que soient leur milieu de vie ou le territoire habité.

Les Salons du livre

- 8) Les 9 Salons du livre membres de l'AQSL sont des OBNL qui ont pour mission première la promotion du livre et de la lecture.
- 9) Ils œuvrent à cette mission depuis plus de 40 ans, et ce, sur l'ensemble de territoire québécois.
- 10) En 2019-2020, juste avant la pandémie, ils ont présenté plus de 1700 activités, lesquelles favorisent le rayonnement et la découvrabilité des auteur·rice·s par l'organisation de discussions, tables rondes, conférences, visites et tournées scolaires ainsi que plusieurs prestations en Salon et hors les murs visant à joindre un public nombreux et diversifié.
- 11) Les Salons du livre rassemblent plus de 800 éditeurs ainsi que plus de 2000 auteurs et autrices² afin de créer une offre riche et diversifiée pour le public dans un grand nombre de régions du Québec.
- 12) En 2019-2020, plus de 13 500 séances de dédicaces se sont tenues dans les Salons du livre, favorisant les rencontres entre les populations et leurs écrivain·e·s préféré·e·s.
- 13) Plus de 173 000 visiteurs et visiteuses se déplacent pour visiter les 9 Salons du livre membres de l'AQSL annuellement.
- 14) Plus de 79 000 élèves du primaire ou du secondaire participent aux événements.
- 15) Dans leur région respective, les Salons du livre constituent des événements culturels majeurs qui favorisent l'accès de la population à la littérature, aux livres et à leurs artisans et artisanes.
- 16) Les Salons du livre multiplient les initiatives pour développer le lectorat (activités virtuelles, tournées, partenariat territorial), des actions accentuées par l'actuelle entente avec le Secrétariat à la jeunesse qui vise les adolescent·e·s et les jeunes adultes (12 à 29 ans)³.

² Dans ce mémoire, les termes *auteurs* et *autrices* réfèrent également aux autres créateurs et créatrices du milieu du livre (bédéistes, illustrateurs et illustratrices, etc.).

³ L'AQSL dispose de cette entente jusqu'en juin 2024 et aspire, évidemment, que celle-ci soit reconduite afin de poursuivre le travail amorcé.

- 17)** Dans chaque région où ils ont lieu, les Salons créent un véritable engouement médiatique autour du livre, de la lecture et de la littérature pendant la période qui entoure la tenue d'un événement, suscitant l'intérêt et la curiosité du public.
- 18)** En plus de leur rôle promotionnel et commercial, les Salons du livre sont des acteurs culturels proactifs qui favorisent l'accès des publics à la littérature, mais également la rencontre entre les professionnel-le-s du milieu du livre des diverses régions du Québec.
- 19)** Pendant la pandémie, les Salons ont joué d'inventivité afin de développer de nouvelles initiatives et d'assurer leur continuité dans un contexte incertain. Pour ce faire, ils ont déployé leurs activités en dehors des lieux traditionnels et exploré de nouvelles voies, au niveau virtuel notamment, afin de joindre et développer de nouveaux publics.

Enjeux post-pandémiques

- 20)** Depuis l'automne 2021, les Salons du livre renouent peu à peu avec leur formule traditionnelle après plus d'un an d'activités annulées, virtuelles ou adaptées en raison du contexte sanitaire qui rendait difficile, voire impossible, la tenue d'événements d'envergure en présence⁴.
- 21)** Pendant cette période de crise sans précédent, les Salons du livre ont bénéficié d'une aide supplémentaire de la part de différents bailleurs de fonds (dont la SODEC) qui leur a permis d'adapter leurs événements et de limiter les risques financiers pour leurs organisations et les exposant·e·s.
- 22)** Ces aides supplémentaires ayant pris fin en décembre 2022, les initiatives développées pendant la pandémie doivent être soutenues à même les budgets réguliers des Salons du livre.
- 23)** Par rapport à l'année 2019-2020, les coûts liés au matériel d'exposition pour les Salons du livre ont augmenté de plus de 40 %, principalement en raison de la hausse des frais liés au transport et la main-d'œuvre⁵ qui affecte les fournisseurs de stands.
- 24)** Les coûts liés à la location des espaces d'exposition (centre des congrès ou de foire) affichent quant à eux une augmentation pouvant également aller jusqu'à 40 % pour certains Salons alors que les budgets sont revenus au niveau d'avant la pandémie⁶.
- 25)** Les Salons du livre sont conscients que les hausses des coûts touchent également leurs partenaires de la chaîne du livre (maisons d'édition et entreprises de distribution) qui voient leurs frais augmenter pour leur participation aux événements (transport et manutention des livres, coût de la main-d'œuvre pour la tenue des stands, hébergement et transport des auteurs, des autrices et des représentant·e·s, etc.).
- 26)** Les Salons du livre souhaitent limiter l'augmentation des frais chargés aux exposant·e·s afin que ceux-ci continuent de participer en grand nombre à leurs événements et de maintenir une offre riche et diversifiée pour leurs publics.
- 27)** Les Salons du livre souhaitent également maintenir les coûts d'entrée les plus bas possible afin que les événements demeurent accessibles à la population qui, elle aussi, subit les contrecoups de l'inflation.

⁴ Voir la liste des événements annulés, virtuels ou adaptés en ANNEXE 1 en guise de rappel.

⁵ Selon une enquête interne réalisée auprès des Salons du livre membres en février 2023.

⁶ *Idem.*

- 28)** Dans le contexte économique actuel, où la pénurie de main-d'œuvre — et de bénévoles — affecte également leurs activités, il se révèle difficile pour les Salons du livre de retrouver leur niveau d'activités d'avant la pandémie, de maintenir les initiatives porteuses mises en place pendant la pandémie et de développer de nouvelles solutions aux enjeux rencontrés avec les budgets actuels.
- 29)** Les ventes de livre records en 2021 témoignent de l'intérêt de la population pour le livre et la lecture⁷. Soutenir les activités de promotion visant le rayonnement du livre et de la lecture se révèle crucial pour maintenir et alimenter cet intérêt.
- 30)** Alors que les secteurs culturels mis sur pause pendant la pandémie reprennent peu à peu leurs activités, il est fondamental de continuer de soutenir l'industrie du livre dont les difficultés se font sentir plus tard, maintenant que les aides d'urgence ne sont plus disponibles.

⁷ <https://statistique.quebec.ca/fr/document/ventes-de-livres-neufs-selon-la-categorie-de-points-de-vente-quebec/publication/ventes-de-livres-neufs-selon-la-categorie-de-points-de-vente-faits-saillants-2020>

Loi sur le statut de l'artiste

- 31) En juin 2022, après plusieurs mois de réflexion et de consultation, un projet de Loi visant à réformer la Loi sur le statut de l'artiste est adopté à l'Assemblée nationale.
- 32) Les dispositions de cette nouvelle Loi, qui s'appliquent aux artistes, aux producteurs et aux diffuseurs œuvrant dans le domaine de la littérature, prévoient la négociation d'ententes collectives : une situation nouvelle pour le milieu du livre à laquelle l'AQSL doit s'adapter.
- 33) Les Salons du livre et l'AQSL reconnaissent la nécessité d'une meilleure rémunération des auteurs et des autrices qu'ils mettent en valeur dans leur programmation.
- 34) En 2019, bien avant l'adoption de la nouvelle Loi sur le statut de l'artiste, les Salons du livre membres de l'AQSL ont adopté une grille de tarifs plancher assurant une rémunération minimale pour la participation des auteurs et des autrices aux activités qu'ils organisent.
- 35) Cette grille de tarifs, qui respecte la capacité de payer des Salons, se situe parfois en deçà des recommandations de l'UNEQ, laquelle prévoit envoyer un avis de négociation à l'AQSL sous peu.
- 36) En regard des budgets disponibles, les Salons du livre ne peuvent augmenter la rémunération des auteurs et autrices sans réduire d'autres postes budgétaires déjà affectés par les enjeux économiques actuels.
- 37) Les Salons du livre reconnaissent l'importance majeure et centrale de la présence des auteurs et des autrices dans leur stratégie de promotion.
- 38) Réduire le nombre d'auteurs ou d'autrices invité·e·s ou le nombre d'activités impliquant leur participation afin d'augmenter leur rémunération ne représente pas une solution viable pour les Salons du livre, puisque l'offre au public se trouverait appauvrie et le pouvoir d'attraction des événements, diminué.

Recommandations

Considérant :

- *le rôle privilégié des Salons du livre en tant que lieux de rencontre, de commercialisation, de promotion et de mise en valeur du livre et de la lecture pour l'industrie du livre et la population québécoise ;*
- *les enjeux que doivent affronter les Salons du livre à l'heure de la reprise post-pandémique ;*
- *la fin des aides d'urgence disponibles pendant la crise sanitaire ;*
- *les hausses de frais liés à la location du matériel et des lieux d'exposition ainsi que des frais de main-d'œuvre ;*
- *les hausses des coûts rencontrés par les partenaires du milieu du livre liés à leur participation aux Salons du livre (transport et manutention des livres, hébergement et transport des auteurs, autrices et représentant-e-s, etc.) ;*
- *les exigences de la nouvelle Loi sur le statut de l'artiste qui vise une amélioration des conditions socioéconomiques et professionnelles des artistes œuvrant dans le domaine de la littérature ;*
- *le rôle crucial que jouent les Salons du livre dans l'accès au livre et la littérature dans les diverses régions du Québec et dans le développement de nouveaux lectorats.*

L'AQSL recommande :

- **Un rehaussement du financement des Salons du livre membres de l'AQSL afin de :**
 - *maintenir une offre riche et diversifiée dans tous les événements organisés, peu importe la région dans laquelle ils ont lieu ;*
 - *favoriser la participation massive des exposant-e-s à tous les événements en limitant les hausses liées à la location de stands ;*
 - *maintenir le coût d'entrée à un prix accessible pour la population ;*
 - *augmenter les cachets des auteurs et autrices pour les activités programmées par les Salons au niveau demandé par l'UNEQ en conformité avec les objectifs de la nouvelle Loi sur le statut de l'artiste ;*

- *maintenir ou augmenter le nombre d’auteurs ou d’autrices invité·e·s par les Salons du livre ;*
- *maintenir ou d’augmenter le nombre d’activités programmées requérant les services d’auteurs ou d’autrices ;*
- *encourager les initiatives innovantes en matière de rencontres, de commercialisation, de promotion et de mise en valeur du livre et de la lecture et la recherche de solutions aux enjeux rencontrés ;*
- *soutenir les actions réalisées par les Salons du livre auprès des différentes populations — dont les jeunes d’âge scolaire — afin d’augmenter leur intérêt pour la lecture et la littérature.*

- *Une bonification des programmes d’aide aux éditeurs et aux éditrices afin de favoriser leur participation aux Salons du livre et d’assurer la richesse et la diversité de l’offre présentée ;*

- *Une bonification des programmes d’aide destinés aux auteurs et aux autrices afin d’encourager leurs participations aux activités des différents Salons du livre, visant principalement à soutenir leur mobilité (soutien au transport et à l’hébergement, allocations journalières, etc.) ;*

- *Un investissement et des mesures concrètes qui favorisent un accès équitable au livre, à la littérature et à des activités littéraires aux populations de toutes les régions du Québec ;*

- *L’adoption de la lecture comme priorité nationale.*

ANNEXE 1 : Liste des événements annulés, virtuels ou adaptés pendant la pandémie

Salons annulés :

- Salon du livre de Trois-Rivières 2020
- Salon international du livre de Québec 2020
- Salon du livre de la Côte-Nord 2020
- Salon du livre de l’Abitibi-Témiscamingue 2020
- Salon international du livre de Québec 2021⁸

Salons virtuels :

- Salon du livre du Saguenay–Lac-Saint-Jean 2020
- Salon du livre de l’Estrie 2020
- Salon du livre de Rimouski 2020
- Salon du livre de Montréal 2020
- Salon du livre de l’Outaouais 2021
- Salon du livre de Trois-Rivières 2021
- Salon du livre de la Côte-Nord 2021
- Salon du livre de l’Abitibi-Témiscamingue 2021
- Salon du livre de l’Outaouais 2022⁹

Salons du livre adaptés (formules allégées/sans exposant·e·s) :

- Salon du livre du Saguenay–Lac-Saint-Jean 2021
- Salon du livre de l’Estrie 2021

Salons du livre adaptés (formules allégées/alternatives/moins d’exposant·e·s) :

- Salon du livre de Rimouski 2021
- Salon du livre de Montréal 2021
- Salon du livre de Trois-Rivières 2022
- Salon international du livre de Québec 2022
- Salon du livre de la Côte-Nord 2022
- Salon du livre de l’Abitibi-Témiscamingue 2022

⁸ En raison de la situation sanitaire critique dans la région de la Capitale nationale au printemps 2021, l’édition virtuelle du Salon du livre de Québec n’a pas pu avoir lieu.

⁹ En raison de la situation sanitaire instable à l’hiver 2022, le Salon du livre de l’Outaouais a dû tenir son édition en virtuel pour une deuxième année consécutive.

ANNEXE 2 : Liste des Salons du livre membres de l'AQSL

<p>Salon du livre du Saguenay–Lac-Saint-Jean</p> <p>Directrice générale Sylvie Marcoux (direction@salondulivre.ca)</p> <p>Président du Conseil d'administration Philippe Fortin-Villeneuve</p> <p>Coordonnées 2675, boul. du Royaume, C.P. 652 Jonquière (Québec) G7X 7W4 418 542-7294 Site web : salondulivre.ca</p>	<p>Salon du livre de l'Estrie</p> <p>Directrice générale Mylène Rioux (direction@salondulivredelestrie.com)</p> <p>Président du Conseil d'administration Hugo Fontaine</p> <p>Coordonnées 1255 rue Daniel, bureau 108 Sherbrooke (Québec) J1H 5X3 819 563-0744 Site web : salondulivredelestrie.com</p>
<p>Salon du livre de Rimouski</p> <p>Directeur général Robin Doucet (direction@salondulivredेरimouski.ca)</p> <p>Président du Conseil d'administration Olivier Riopel</p> <p>Coordonnées 110, rue de l'Évêché Est, Local 105, C.P. 353 Rimouski (Québec) G5L 7C3 418 723-7456 Site web : salondulivredेरimouski.ca</p>	<p>Salon du livre de Montréal</p> <p>Directeur général Olivier Gougeon (info@salondulivredemontreal.com)</p> <p>Présidente du Conseil d'administration Caroline Fortin</p> <p>Coordonnées 1264, rue Sherbrooke Est Montréal (Québec) H2J 3J6 514 845-2365 Site web : salondulivredemontreal.com</p>

<p>Salon du livre de l'Outaouais</p> <p>Directrice générale Mélodie Rivet (mrivet@slo.qc.ca)</p> <p>Président du Conseil d'administration Kalula Kalambay</p> <p>Coordonnées 39 rue Leduc, bureaux 125-126 Gatineau (Québec) J8X 3A3</p> <p>819 775-4873 Site web : salon-livre-outaouais.ca</p>	<p>Salon du livre de Trois-Rivières</p> <p>Co-direction générale Étienne Poirier (administration@sltr.qc.ca) Éveline Charland (artistique@sltr.qc.ca)</p> <p>Présidente du Conseil d'administration Lise Quirion</p> <p>Coordonnées 60, rue Saint-Antoine, bur. 100, Trois-Rivières (Québec) G9A 0C4</p> <p>819 376-5308 Site web : sltr.qc.ca</p>
<p>Salon international du livre de Québec</p> <p>Direction générale Daniel Gélinas (dgelinas@silq.ca)</p> <p>Présidente du Conseil d'administration Rhonda Rioux</p> <p>Coordonnées 26, rue Saint-Pierre Québec (Québec) G1K 8A3 418 692-0010 Site web : silq.ca</p>	<p>Salon du livre de la Côte-Nord</p> <p>Directrice générale Mélodie Devost (mdevost@salondulivrecothenord.com)</p> <p>Présidente du Conseil d'administration Marie-Soleil Vigneault</p> <p>Coordonnées 410, rue Évangéline Sept-Îles (Québec) G4R 2N5 418 968-4634 Site web : salondulivrecothenord.com</p>

Salon du livre de l’Abitibi-Témiscamingue

Directrice générale :

Sylvie Tremblay (corporation@slat.qc.ca)

Présidente du Conseil d’administration :

Ginette Vézina

Coordonnées

222, 1^{re} Avenue Est
Amos (Québec) J9T 1H3
819 797-4610
Site web : slat.qc.ca

**Association québécoise des salons du livre
(AQSL)**

Directrice : Marie-Ève Francoeur

(direction@aqsl.org)

Co-présidence du Conseil d’administration

Mélanie Devost
Olivier Gougeon

Coordonnées

60, rue Saint-Antoine, bureau 100
Trois-Rivières (Québec) G9A 0C4
819 690-6396
Site web : aqsl.org